

COMMUNIQUE NO. 44 DU 27 DECEMBRE 2009 EMANANT DES REPRESENTANTS DU PEUPLE EPRIS DU RESPECT DE LA LOI, CONCERNANT L'EMPRISONNEMENT ARBITRAIRE DE L'HONORABLE EL HADJ HUSSEIN RADJABU.

L'honorable El Hadj Hussein Radjabu vient de passer abusivement 2 ans et 8 mois en prison pour avoir décrié et refusé catégoriquement la tenue du congrès illégal et irrégulier du parti CNDD-FDD de Ngozi en date du 7 février 2007, ainsi que toutes les résolutions qui en sont issues. La violation de la loi par ceux qui devraient la faire respecter est un phénomène en vogue aujourd'hui dans tous les secteurs de la vie nationale pendant cette période pré-électorale. Partant de cet état des lieux, nous les Représentants du Peuple Epris du Respect de la Loi, avons trouvé opportun de porter à la connaissance de l'opinion nationale et internationale les avis et considérations suivantes :

I. CONSIDERANT:

1. Le désordre qui caractérise le gouvernement dans l'organisation des élections prévues en 2010 ;
2. L'attitude des parlementaires ces derniers temps qui agissent comme des mercenaires dans leur mission de voter les lois et de contrôler l'action du gouvernement ;
3. La recrudescence de la formation des bandes armées et le silence complice des forces de défense et de sécurité ;

II. TROUVONS QUE:

1. La façon dont les autorités administratives à la base distribuent la carte nationale d'identité inquiète plus d'une personne. Seuls les membres du parti au pouvoir en bénéficient ainsi que des étrangers et des mineurs qui leurs sont fidèles pour des raisons électorales. L'aide donnée par le PNUD afin de délivrer gratuitement cette carte et ainsi contourner le facteur de moyens insuffisants ne résout pas le problème puisque les mêmes autorités qui les livrent sont en quasi-totalité membres du parti CNDD-FDD.
Certains partis politiques de l'opposition tels que l'UPD-ZIGAMIBANGA et le MSD subissent des harcèlements quotidiens dans l'organisation interne de leurs activités à savoir les réunions et l'ouverture des permanences à 4 mois des élections. Cette manie de violer sciemment la loi régissant le fonctionnement des partis fait qu'on ne sait plus distinguer les partis de l'opposition des partis non agréés. Le parti au pouvoir appuyé par des autorités administratives à la base et certains agents des forces de l'ordre s'activent dans cet exercice anti-démocratique dans l'espoir d'intimider et de faire fléchir la montée galopante des partis de l'opposition en force et ainsi permettre au CNDD-FDD d'occuper à lui seul le terrain politique.
Certains diplomates accrédités à Bujumbura subissent déjà des menaces d'expulsion faute de leur franc parlé dans la dénonciation des magouilles du gouvernement. La première victime aura été le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, Monsieur Youssef Mahmud, qui vient d'être renvoyé du Burundi par le gouvernement NKURUNZIZA pour avoir donné un rapport à l'ONU faisant mention

de ses inquiétudes sur la situation chaotique qui prévaut au pays en général à la veille des élections de 2010.

2. Le parlement burundais pendant toute cette législature s'est démarqué par sa dépendance vis-à-vis de l'Exécutif qu'il était sensé contrôler. Ceci s'est maintes fois matérialisé dans le vote des lois méprisant les intérêts du peuple au profit de ceux des dignitaires du régime en place seulement. La peine qu'endure le peuple burundais est sans limite, quand il constate que ses élus agissent comme des commissionnaires, des mercenaires au mépris total de la misère et de la famine qui l'étouffent. Tellement la famine bat son plein que certains burundais préfèrent se réfugier dans les pays limitrophes à la recherche de quoi faire passer sous la dent. Les projets de loi sur les indemnités de fin de mandat des parlementaires et des membres du gouvernement que l'Assemblée nationale a voté ce 24/09/2009 témoignent d'un égocentrisme sans précédent de la part de nos élus. Au moment où les grèves des enseignants et des médecins dues à leurs salaires insignifiants ne cessent de paralyser les secteurs clés de la vie nationale, le gouvernement justifie son entêtement dans la résolution de ce problème par le manque criant de moyens. Curieusement, les caisses de l'Etat deviennent instantanément débordantes de moyens quand il s'agit des indemnités de fin de mandat des hauts dignitaires. Le principe d'« après moi le déluge » a toujours guidé nos dirigeants qui, pourtant ne méritent pas d'être indemnisés si on analyse les différentes malversations économiques qui ont jalonné leur mandat. Concrètement, ils se sont servis au moment où le peuple meurt d'une famine sans nom. Chose indigne pour un père de famille qui, au lieu de sauver ses enfants, assiste désintéressément à leur agonie, sans compassion ni gêne. En plus d'une filouterie sans précédent, on peut qualifier ce geste parlementaire de dégradant et d'avalissant face à son électorat.
3. Il est regrettable de constater la désolation du peuple burundais face à l'abnégation des forces de l'ordre et de sécurité devant une nouvelle recrudescence des bandes armées qu'elles qualifient de bandits. En regardant leur accoutrement neuf flambant et leur mobilité sciemment inaperçue par les forces de l'ordre, on peut dire sans risque de se tromper qu'ils sont à la solde du pouvoir qui cherche à intimider et neutraliser l'opposition. Cette milice est comparable au groupe de dissidents du PALIPEHUTU-FNL créé de toutes pièces par le pouvoir pour diviser le mouvement jadis rebelle. N'eut été l'intervention rapide des députés de l'époque, la tournure des événements aurait pris un autre sens. Les exercices paramilitaires des mouvements des jeunes affiliés à certains partis politiques prouvent à suffisance que des intimidations et un projet de perturber les élections sont en cours puisqu'ils savent qu'ils ont complètement perdu la confiance de leur électorat.

III. POUR TOUTES CES RAISONS QUI PRECEDENT, NOUS LES REPRESENTANTS DU PEUPLE EPRIS DU RESPECT DE LA LOI, DEMANDONS CE QUI SUIIT :

1. L'octroi des cartes nationales d'identité doit se faire sans considération aucune à l'endroit de tous les ayants droit. Le gouvernement, les partis politiques et la société civile doivent suivre de prêt cette opération pour qu'aucun burundais en âge de voter ne soit exclu dans l'accomplissement de ce devoir civique. La diplomatie burundaise doit refléter les bonnes manières et le savoir faire qui ont caractérisé le peuple burundais depuis longtemps. Le gouvernement doit éviter

autant que faire se peut des confrontations inutiles avec ses partenaires. Il doit soigner ses relations avec l'Organisation des Nations Unies en acceptant des critiques et des remarques de ce dernier qui n'a aucun intérêt de nuire aux burundais. Comme dans le passé, aujourd'hui et demain, le Burundi aura toujours besoin d'être assisté par ses partenaires. C'est dans ce cadre que nous demandons une présence consistante des observateurs représentant la communauté internationale dans les élections qui s'annoncent pour bientôt afin de témoigner impartialement sur leur caractère libre, transparent et démocratique. Mahmud Youssef a honnêtement rempli sa mission en manifestant ses inquiétudes sur la montée croissante de l'insécurité dans un Etat qui va tout droit aux élections. Il a fait preuve d'un amour envers le peuple burundais et nous lui devons du respect car, c'est ce sentiment patriotique qui fait défaut à ceux qui se targuent des dignitaires du Burundi. Plus jamais, le Burundi ne connaîtra un régime monopartite. Pour ce faire, tous les partis politiques doivent bénéficier du même traitement ; le harcèlement des partis politiques de l'opposition doit immédiatement cesser ; les partis politiques de l'opposition devraient rester vigilants afin d'éviter de tomber dans les pièges des montages orchestrés par le parti au pouvoir ; les montages et les intimidations doivent être bannis et la justice doit travailler en toute indépendance en dehors des manipulations politiciennes dont le but est de traquer l'opposition.

2. Le parlement doit jouir de tous les pouvoirs que lui confère la Constitution. Une fois votés, les députés et sénateurs doivent sortir des manipulations partisans pour remplir correctement leur rôle de représentants du peuple. En tout et partout, pendant l'exercice de leur mandat parlementaire, ils doivent donner priorité aux intérêts du peuple. La question des 22 députés radiés illégalement de l'Assemblée Nationale devrait les préoccuper tel que le préconisent les différentes résolutions de l'Union Interparlementaire.
3. Des mesures draconiennes doivent être prises à l'endroit de ces bandes armées en formation ; ceux qui espèrent s'éterniser au pouvoir après avoir incriminé les autres dans des montages grossiers devraient savoir que les burundais ne sont plus dupes ; les forces de l'ordre et de sécurité doivent sérieusement s'investir pour la protection du pays et de tous ses habitants sans distinction aucune en dehors des manipulations politiciennes. Ceux qui attisent de nouveau le feu devraient savoir que nous sommes fatigués des guerres sans fin. Trop c'est trop ! Tôt ou tard, ils devront répondre de leurs actes destructeurs car, l'heure de l'éveil et de la compétition pour un développement intégral a déjà sonné.

Pour conclure, nous les Représentants du Peuple Epris du Respect de la Loi, lançons un appel vibrant à tous les membres du corps de justice impliqués dans les dossiers des députés El Hadj Hussein Radjabu, Pasteur MPAWENAYO, Gérard NKURUNZIZA et consorts de se ressaisir et de traiter impartialement et avec diligence ces dossiers politiques. Ils doivent redorer l'image de ce corps qui a, depuis longtemps fait la fierté des notables burundais dans le traitement des conflits. Qu'ils sachent qu'ils sont au service du peuple et non des individus. Les pays amis et les organisations internationales partenaires du Burundi ne devraient pas se laisser dans la noble mission qu'ils se sont assignés d'aider les burundais. Qu'ils accroissent plutôt leurs efforts dans des projets visant à consolider la bonne gouvernance, la lutte contre les malversations de tous ordres, la lutte contre la corruption et l'instauration d'un Etat de

droit basé sur le respect des droits de l'homme pour qu'enfin la vraie démocratie règne au Burundi.

Pour les Représentants du Peuple Epris

du Respect de la Loi.

Honorable Déo NSHIMIRIMANA

Porte-parole